

2025
GROUPES PRO

 **Brittany Ferries**

 **condor**
F E R R I E S

DÉCOUVREZ L'ARCHIPEL DE GUERNESEY, SERCQ & HERM

Les joyaux des îles Anglo-normandes



Terre
d'accueil de
**VICTOR
HUGO**

Carte d'identité
valable jusqu'au
30 sept. 2025



1 adulte gratuit
pour 20 payants



Excursions journées et séjours au départ de Saint-Malo
Traversées directes en seulement 2h

Le dépaysement commence à bord d'un navire tout confort !

Première étape de votre journée ou de votre séjour So British, la traversée restera un moment unique et inoubliable. Du pont extérieur, vous admirerez St Malo et ses remparts s'éloigner et vous découvrirez les paysages marins vers l'archipel de Guernesey. Navire spacieux et confortable, à bord, tout est prévu pour faire de la traversée un moment de plaisir intense.



Notre équipe dédiée aux voyages en groupe est à votre écoute pour :

- > vous GUIDER et CONSEILLER dans la réalisation du programme de votre séjour
- > Vous proposer des activités et prestations répondant parfaitement à vos attentes.



POUR TOUTE DEMANDE, CONTACTEZ LES :

JOURNÉES : Francyska au
02 99 20 03 08
info.groupes@morvanvoyages.com

SÉJOURS : Aurélie au
02 99 20 03 04
sejours.groupes@morvanvoyages.com



850 passagers

235 voitures

À BORD

- > BARS
- > RESTAURATION RAPIDE
- > BOUTIQUE DUTY FREE
- > ACCÈS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
- > PONT VÉHICULES
- > RÈGLEMENT DES ACHATS PAR CB

BOUTIQUE DUTY Free



Besoin de conseils ?
Notre personnel est là pour vous guider à bord



GROUPES ADULTES / ENFANTS :

FORMALITÉS	GUERNSEY	
ADULTES ET ENFANTS	Aller-retour journée	Séjour supérieur à 1 jour & aller simple
Ressortissants Français	Carte d'identité ¹	Passport
Autres ressortissants U.E	Passport uniquement	
Ressortissant hors U.E	Passport et visa pour certaines nationalités	

¹ Jusqu'au 30/09/2025, les autorités de Guernesey reconduisent le retour de la carte d'identité valide (prolongation 5 ans non acceptée) pour les excursionnistes à la journée et uniquement pour les ressortissants français (adultes et enfants). Les autres nationalités y compris de l'U.E devront se munir d'un passeport valide.

GROUPES SCOLAIRES :



Une dispense exceptionnelle a été accordée par les autorités des Iles anglo-normandes pour les élèves européens de moins de 19 ans faisant partie d'un groupe scolaire qui pourront continuer à voyager avec une simple carte d'identité pour un séjour de moins de 6 jours ou un passeport valide. (nous consulter pour les nationalités hors UE). En plus de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité, l'enfant mineur devra présenter les documents suivants :

- Formulaire sortie de territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.
 - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire.
- Les adultes accompagnant le groupe scolaire et les élèves à partir de 19 ans devront être munis d'un passeport valide (ou d'une carte d'identité si ressortissants français et sur une journée uniquement). Pour plus de détails sur ces formalités, merci de contacter notre service groupes ou consulter www.condorferries.fr

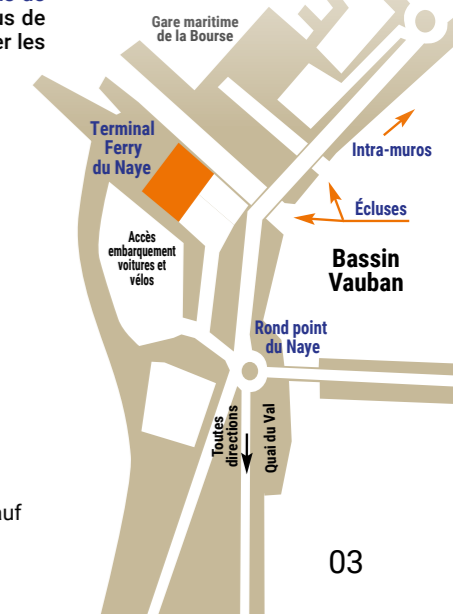
INFOS PRATIQUES

- > Convocation : Terminal ferry du Naye au plus tard 1h30 avant le départ
- > Parking autocars : 5 places disponibles au Terminal Ferry du Naye.

Enregistrement du groupe par le guide ou le chauffeur au comptoir Brittany Ferries / Condor Ferries avec remise des cartes d'embarquement. Pour un meilleur confort, nous assurons le transfert en autocar du terminal à la rampe du navire.

- > Parking voitures : Stationnement devant le terminal payant.
- > Heure : 1 heure de moins qu'en France
- > Langue : anglais
- > Monnaie : livre sterling
- > Bureau de change : distributeurs à St Peter Port
- > Electricité : 240 v prévoir un adaptateur
- > Magasins : de 9h30 à 17h30 sans interruption sauf dimanche et jours fériés anglais

PLAN D'ACCÈS



GUERNESEY

Plongez dans un univers nature et "So British"

Gratuités

1 pour 20 adultes payants.
1 accompagnateur pour 10 élèves payants.

A/R Journée

1 simple carte d'identité suffit !
(voir page 03)



La superficie de Guernsey est de 10 km x 7 km

JOURNÉE DÉCOUVERTE GUERNESEY

Votre programme

- > 06h30 Convocation Terminal Ferry du Naye St-Malo
- > 08h00* Départ pour 2h de traversée directe
- > 09h00 (heure locale) Arrivée à St Peter Port Guernsey.
- > Matinée et visite libre dans le centre-ville de St Peter Port.

- > 11h30 Déjeuner à St Peter Port (optionnel)
- > 13h15 Tour de l'île l'après-midi commenté (audio guides) d'une durée de 3h30 environs.
- > Fin de journée, retour au port pour embarquement.
- > 21h15* Arrivée à St-Malo

Selon les disponibilités des autocars et les horaires maritimes, la journée peut être inversée avec tour de l'île le matin et temps libre shopping l'après-midi.
*Horaires donnés à titre indicatif

JOURNÉE DÉCOUVERTE

TARIFS GROUPES NETS PROS 2025* Base 20 payants		TRAVERSÉE + TOUR DE L'ÎLE COMMENTÉ*
AVANTAGE	Adulte	82,60 € [#]
SÉPECIAL DIMANCHE	Senior	72,60 € [#]
TOUTES PERIODES	Enfant ¹	67,10 € [#]
	Scolaire	56,80 € [#]
	Étudiant	65,80 € [#]

* Tour de l'île avec audio guides soit le matin soit l'après midi en fonction des disponibilités autocars et des horaires maritimes
1 Enfant de 4 à 15 ans inclus dans un groupe d'adultes
[#] Taxe SEQUE sur l'émission de carbone à ajouter par passager (adultes et enfants) : 1.68 € par personne

- 1 Castle Cornet et ses musées
- 2 Musée de guernesey
- 3 QG des transmissions navales allemandes
- 4 Hauteville House
- 5 Parc de Saumarez

- 6 Fort Grey
- 7 Little Chapel
- 8 Batterie allemande
- 9 Musée militaire souterrain de la Valette
- 10 Musée de l'occupation Allemande

PRESTATIONS AUTOCAR TARIFS NETS PRO.



TRANSFERT PAR TRAJET : 10,40 €
TOUR DE L'ÎLE 1/2 JOURNÉE : 31,10 €
AFFRÈTEMENT CAR 1/2 JOURNÉE : 772 € Par car jusqu'à 38 pers.
Les tarifs des tours et affrètements car incluent les commentaires par audio guide

2025	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa						
AVRIL				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
MAI						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JUIN			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
JUILLET				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
AOUT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
SEPT.				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			

■ A/R journée St-Malo > Guernsey ■ A/R journée St-Malo > Guernsey spécial dimanche

OPTION DÉJEUNER MOORES			
Déjeuner (3 plats + café)	29,00 €	Tea time	12,45 €
Vin	12,90 €	Eau	2,20 €

À BORD :	
Thé/café + viennoiserie :	6,00 €
Formule sandwich :	11,00 €



LES OPTIONS (journées et séjours)

SE RESTAURER Tarifs nets pro à ajouter au prix des journées ou séjours.

RESTAURANTS



MOORES
St Peter Port
•3 plats + café : 29,00 €



PANDORA
St Peter Port
•3 plats + café : 33,20 €



VILLAGE EAST
St Peter Port
•2 plats + café : 28,40 €
•3 plats + café : 32,50 €

PUB



SLAUGHTERHOUSE
St Peter Port
•2 plats : 24,90 €
•3 plats : 31,80 €

Notre service groupes est à votre écoute
Journées : Francyska au +33(0)299 200 308
info.groupes@morvanvoyages.com

Séjours : Aurélie au +33(0)299 200 304
sejours.groupes@morvanvoyages.com

HISTOIRE ET PATRIMOINE



CASTLE CORNET
St Peter Port
•Adulte 15,20 €
•Enfant 4,20 €



GUERNESEY MUSEUM
St Peter Port
•Adulte 8,30 €
•Enfant 2,80 €



QG TRANSMISSIONS ALLEMANDS
St Peter Port
•Adulte 5,60 €
•Enfant 2,10 €



FORT GREY
Rocquaine
•Adulte 5,60 €
•Enfant 2,10 €

JARDINS



SAUMAREZ MANOR
St Martin
•Adulte 8,30 €

PRODUITS LOCAUX



ROCQUETTE CIDER
Castel
•Visite en anglais + dégustation adulte 33,20 €

LOCATION DE VELOS



GO GUERNESEY
St Sauveur
•Vélo journée adulte dès 41,50 €

EXCURSIONS MARITIMES



OPTION JOURNÉE À SERCQ

SERCQ

La plus intemporelle des îles anglo-normandes ! Pour les amoureux de la nature et les passionnés de la randonnée, l'île de Sercq peut se découvrir à la journée à pied et en toute liberté Traversée Guernesey > Sercq A/R journée avec Sark Shipping : adulte **39,50€** Enfant **19,00 €** (3 à 14 ans)

OPTIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ÎLE DE SERCQ :

- Tour en calèche** (1h) adulte/enfant **25,50 €**
- Location de bicyclette adulte/enfant **10,40 €**
- Visite des jardins de la Seigneurie adulte **11,25 €** - Enfant* **2,80 €**

*Enfant jusqu'à 14 ans inclus. **Nombre de calèches limité Supplément pour guide francophone : nous consulter



OPTION JOURNÉE À HERM

HERM

La plus petite des îles anglo-normandes Herm offre un paysage naturel préservé avec ses belles plages, ses criques et falaises. Découvrez cette île pleine de mystère en faisant le tour de l'île à pied en 2h00 environ.

Traversée Guernesey > Herm A/R journée avec Herm Trident: adulte **24,00 €**, enfant **11,25 €** (4 à 14 ans)



SÉJOUR À GUERNESEY 2 JOURS - 1 NUIT

Votre programme

Gratuits
1 pour 20 personnes payantes en demi-double.

JOUR 1

- > 06h30 Convocation au Terminal Ferry du Naye à St Malo
- > 08h00 Départ pour 2h00 de traversée
- > 09h00 Arrivée (heure locale) au Terminal Ferry White Rock à St Peter Port
- > Transfert en autocar avec bagages du port à l'hôtel
- > Temps Libre sur St Peter
- > Déjeuner Libre ou en supplément (voir option page 5)
- > Après midi Libre (voir suggestions page 6)
- > Dîner (hors boissons) et hébergement à l'hôtel base chambre double standard

JOUR 2

- > Petit déjeuner anglais
- > Matinée libre (voir suggestions page 6)
- > Déjeuner Libre ou en supplément (voir option page 5)
- > Après midi libre
- > Transfert en autocar avec bagages de l'hôtel au Port
- > 16h45 Convocation Terminal Ferry White Rock à St Peter Port
- > 18h15 Départ pour 2h00 de traversée
- > 21h15 Arrivée à St Malo

*Tous les horaires sont donnés à titre indicatif. Le programme peut être revu en fonction des fréquences maritimes et horaires 2025. Ce programme peut s'envisager avec le passage de voitures, nous consulter.

Quelques exemples d'hôtels :

PANDORA* Notre coup de cœur**



Dès **200€**

ST PETER PORT
Au pied de la maison de Victor Hugo, son petit côté "ancien" charme énormément. Beau jardin en terrasse donnant sur la baie de St Peter.
Les + Bar, restaurant, jardin fleuri, petit parking, wifi gratuit dans les parties communes

PANDORA ***	Tarifs nets Pro par personne à partir de #		
	2 Jours 1 Nuit demi-pension	Nuit Sup. demi-pension	Sup. Chambre indiv.
01/04 - 30/04/2025	215 €	119 €	56 €
01/05 - 30/09/2025	249 €	140 €	78 €
01/10 - 31/10/2025	210 €	119 €	56 €
01/11 - 20/12/2025	200 €	109 €	46 €

*Taxe SEQE sur l'émission de carbone à ajouter par passager (adultes et enfants) : 1.68 € par personne

PENINSULA* Idéal pour les groupes**



Dès **231€**

VALE
Idéalement situé sur la côte nord-ouest de l'île, et au bord d'une grande plage, le Peninsula offre d'agréables moments de détente et une vue magnifique sur la baie du Grand Havre.
Les + Restaurant, bar, piscine extérieure, grand jardin, parking, mini-golf, aire de jeux, wifi gratuit.

PENINSULA ***	Tarifs nets Pro par personne à partir de #		
	2 Jours 1 Nuit demi-pension	Nuit Sup. demi-pension	Sup. Chambre indiv.
01/04 - 30/04/2025	231 €	134 €	58 €
01/05 - 30/06/2025	284 €	178 €	65 €
01/07 - 30/09/2025	304 €	196 €	86 €
01/10 - 20/12/2025	261 €	165 €	43 €

*Taxe SEQE sur l'émission de carbone à ajouter par passager (adultes et enfants) : 1.68 € par personne

ST PIERRE PARK** Idéal pour les groupes**



Dès **250€**

ST PETER PORT
Situé en plein cœur d'un parc magnifique, le St Pierre Park offre le calme et la tranquillité pour un séjour agréable.
Les + Grand parc avec golf 9 trous, tennis, espace forme fitness et SPA, jardin, 2 restaurants, bar, ascenseur, wifi gratuit, grand parking.

ST PIERRE PARK ****	Tarifs nets Pro par personne à partir de #		
	2 Jours 1 Nuit demi-pension	Nuit Sup. demi-pension	Sup. Chambre indiv.
01/04 - 31/05/2025	283 €	174 €	55 €
01/06 - 30/06/2025	305 €	196 €	69 €
01/07 - 31/08/2025	328 €	220 €	83 €
01/09 - 30/09/2025	309 €	203 €	83 €
01/10 - 31/10/2025	266 €	174 €	69 €
01/11 - 20/12/2025	250 €	159 €	56 €

*Taxe SEQE sur l'émission de carbone à ajouter par passager (adultes et enfants) : 1.68 € par personne

Réductions :
Enfant 3-15 ans et scolaires : -20 € sur le tarif adulte

LA FORMULE DE BASE 2 JOURS / 1 NUIT COMPREND : Les traversées maritimes St Malo – Guernesey – St Malo, les transferts avec bagages Port – Hôtel – Port, l'hébergement 1 nuit base chambre double en demi pension (avec dîner hors boissons et petit déjeuner anglais). La nuit supplémentaire en demi-pension inclut le dîner et le petit déjeuner anglais. Le supplément chambre individuelle s'applique par nuit.

Taxe SEQE sur l'émission de carbone à ajouter par passager (adultes et enfants) : 1.68 € par personne

CONDITIONS GENERALES DE VENTE GROUPES

Organisateur: IM035100041 - Morvan Fils Voyages S.A.S (désignée par MFV). Siège social situé au 24, avenue de Moka, BP 30651, 35406 SAINT-MALO Cédex. S.A.S au capital de 632 500 € - R.C St-Malo 78 B 20 SIRET 312 213 499 00030 - CODE NAF 7911Z

N° TVA Intracommunautaire 703 122 134 99.

Agence garantie financièrement par Accelancer Insurance Europe SA représentée par Arcus solutions - 3 Cours Charlemagne, 69002 Lyon sous le contrat N° A54760.

Morvan Fils Voyages SAS a souscrit auprès de ABEILLE ASSURANCES, via son Agent Général SARL AGASSUR, 22 rue Jean Eudes, BP 30299, Place de la République, 14014 CAEN CEDEX 1, le contrat N° 77606233 garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

La combinaison de services de voyage groupes qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme excepté en cas de transport maritime sans prestations. Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. Morvan Fils Voyages est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. MFV, agent général de la société Condor Ferries Ltd opérant sous la marque Brittany Ferries, agit en totale conformité avec les exigences de la réglementation européenne 1177/2010 concernant les droits des passagers des compagnies maritimes. MFV vous recommande de prendre connaissance, avant toute inscription, des conditions et informations suivantes : MFV vous recommande de prendre connaissance, avant toute inscription, des conditions et informations suivantes :

ARTICLE 1 : OBJET ET PORTEE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE GROUPES

Ces conditions générales régissent les ventes effectuées par MORVAN FILS VOYAGES, des séjours groupes au sens du Code du Tourisme. L'achat des forfaits groupes MORVAN FILS VOYAGES entraîne l'entière adhésion du client à ces conditions générales de vente et l'acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions. Les présentes conditions font partie intégrante du contrat de vente.

ARTICLE 2 : CONDITIONS SPECIALES DE TRANSPORT

Le transporteur se réserve le droit en cas de fait indépendant de sa volonté ou contrainte technique d'acheminer la clientèle par tout mode de transport de son choix, avec une diligence raisonnable.

Le transport maritime étant dépendant des conditions météorologiques, de l'intensité du trafic, des formalités de police et douanières, et de tout incident inopiné, il appartient au client de prendre un certain nombre de précautions et de prévoir un délai minimum de 2 heures pour les connexions maritimes et ferroviaires ou autres au départ ou à l'arrivée à St. Malo. Aucun remboursement ne sera effectué si ce délai n'est pas respecté.

ARTICLE 3 : CONVOCATION AU DEPART BRITANNY FERRIES - CONDOR FERRIES

Convocation au Terminal Ferry du Naye à St-Malo pour les départs Brittany Ferries - Condor Ferries : 1h30 avant le départ pour les passagers motorisés et pour les passagers piétons. En cas de non-présentation à l'horaire de convocation au départ, le voyage ne sera en aucun cas remboursé.

ARTICLE 4 - FORMALITES

Tous les voyageurs feront leur affaire personnelle des formalités de police, de douane ou de santé nécessaires à l'exécution du voyage et de leur transport. Leur accomplissement et les frais en résultant incombent au seul client. Les voyageurs de nationalité française (adultes et mineurs) doivent être en possession des documents en règle exigés par les autorités de police, de douane ou de santé nécessaires à l'exécution du voyage. Leur accomplissement et les frais en résultant incombent au seul client. Sans pour autant garantir l'exhaustivité des mentions suivantes, et sous réserves de l'alinéa 1 de la présente rubrique :

A destination des Iles Anglo-Normandes et de la Grande-Bretagne sont exigés pour les ressortissants français :

- le passeport en cours de validité (la carte d'identité n'est plus acceptée depuis le 01/10/2021).

- La carte d'identité valide est acceptée dans le cadre d'une excursion à la journée à Guernesey pour les ressortissants français uniquement et jusqu'au 30/09/2025.

- prévoir le livret de famille si le nom de famille des enfants est différent de celui d'un des parents voyageant. Pour les enfants mineurs non accompagnés de leurs parents, une autorisation de sortie de territoire est exigée en plus du passeport ainsi qu'un document Cerfa à remplir, voir ci-après. www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359

Rappel: depuis le 1^{er} octobre 2021, seul le passeport est autorisé pour adultes et enfants. La carte d'identité et le permis de conduire ne constituent pas un document d'identité valide pour les autorités de police de Jersey, Guernesey et du Royaume-Uni.

Sans pour autant présumer de la conformité des documents détenus par les voyageurs, la Compagnie se réserve le droit de procéder à la vérification de vos documents d'identité avant l'embarquement. A ce stade la Compagnie se réserve le droit de refuser à l'embarquement toute personne ne justifiant pas de documents réguliers lui permettant d'embarquer ou de séjourner sur la destination indiquée ou toute personne en refusant leur production. Un tel refus ne peut donner lieu à un quelconque indemnisation ou remboursement de leur voyage. Le prix du billet restant alors définitivement acquis à la Compagnie. La Compagnie ne peut en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant du refus ou du retard dans la délivrance des documents nécessaires à l'entrée dans le pays.

ARTICLE 5 : INSCRIPTION

5.1 - Conditions d'inscription.

Toute personne achetant un séjour MFV ou un transport maritime, doit avoir au moins 18 ans et être capable juridiquement de contracter. Le client doit informer MFV préalablement à toute réservation, de toute particularité le concernant et susceptible d'affecter le déroulement du voyage (personne à mobilité réduite avec ou sans fauteuil roulant, maladie, grossesse, transport d'un animal etc.).

5.2 - Absence de droit de rétractation.

Le client n'a pas de faculté de rétractation une fois le contrat conclu, même dans le cadre d'une vente à distance (articles L.121-16-1 et L.121-21-8 du Code de la Consommation).

ARTICLE 6 - REGLEMENT

Afin de garantir la réservation, il est demandé un acompte de 25% à la confirmation. La liste nominative doit être fournie 4 semaines avant l'arrivée du groupe.

Conditions de paiement : Le solde du règlement doit nous parvenir en tout état de cause 4 semaines avant le départ, le dossier de voyage étant établi à réception du règlement.

ARTICLE 7 - MOYENS DE PAIEMENT

Les cartes bancaires sont acceptées, ainsi que les chèques, virements et les espèces dans les limites autorisées par la loi.

ARTICLE 8 - PRIX

Le caractère forfaitaire de nos prix séjours groupes comprend exclusivement un ensemble de prestations décrites dans nos programmes et tableaux de prix.

Nos prix sont indiqués T.C.C. (toutes charges comprises). Les séjours sur les Iles Anglo-normandes sont exonérés de TVA.

Important : une surcharge sur le système d'échange des quotas d'émission (SEQE ou ETS) est appliquée au départ et vers la France depuis le 1^{er} janvier 2024. En 2025, cette surcharge aller-retour est de 1.68€ par passager (adulte et enfant), de 11,20€ par véhicule (voiture ou moto). Le montant est indiqué lors de votre réservation en ligne

Chaque demande fait l'objet d'un devis fourni par le service groupes transport et séjours, détaillant les prestations et tarifs de la proposition. Celui-ci doit être accepté par le client avant toute réservation. Une option de réservation peut-être proposée au client.

ARTICLE 09 - REVISION DU PRIX

Conformément à l'article L. 211-12 du Code du Tourisme, MFV se réserve le droit de modifier jusqu'à 20 jours avant le départ, les prix à la hausse comme à la baisse pour tenir compte de variations significatives :

- Coût du transport lié notamment au coût des carburants.
- Redevances et taxes afférentes aux prestations offertes telles que taxes d'embarquement et de débarquement dans les ports.
- Taux de change appliqué au voyage concerné (Euro vs Livre Sterling). La date à laquelle le taux a été pris en considération pour l'élaboration des tarifs séjours est le 17/01/2025.

En cas de hausse supérieure à 8% du prix total de la commande, le client peut annuler sans frais son séjour à condition de le notifier par écrit dans les 72 heures suivant la modification de tarif communiquée par MFV. A défaut, des frais d'annulation prévus à l'article 12 seront facturés au client.

ARTICLE 10 - MODIFICATION PAR LE CLIENT

Toute demande de modification de la commande initiale par le client est traitée en fonction des disponibilités. Elle doit être adressée par tout moyen écrit comportant un accusé réception à l'adresse suivante : Morvan Fils Voyages, Terminal Ferry du Naye, BP 30651, 35406 Saint-Malo Cédex. Seule la date de réception par MFV de cette demande sera prise en considération.

Toute modification émanant du client avant le départ n'entraîne aucun frais dans les cas suivants :

Pas de modification de date et heure de départ et retour / Lieu de destination et d'hébergement sans changement / Augmentation du nombre de participants / Modification entraînant un supplément de prestation terrestre.

Toute autre modification n'entrant pas dans les cas mentionnés ci-dessus sera considérée comme une annulation et facturée selon les conditions de l'article 11 « Annulation par le client ».

ARTICLE 11 - ANNULLATION PAR LE CLIENT

Pour annuler sa commande, le client doit adresser par tout moyen écrit comportant un accusé réception à Morvan Fils Voyages, Terminal Ferry du Naye, BP 30651, 35406 Saint-Malo Cédex. Seule la date de réception par MFV de cette demande sera prise en considération pour le calcul des pénalités éventuellement dues par le client.

Dans tous les cas, lorsque le client ne se présente pas au départ, à l'embarquement ou à la première prestation aux heures et aux lieux mentionnés dans son carnet de voyage, ou si le client se trouve dans l'impossibilité de participer au voyage, notamment faute de présenter les documents nécessaires au voyage, (passeport, visa, ou autres), le voyage ne sera en aucun cas remboursé.

Le client peut annuler sa réservation sans frais avant le début du voyage si des circonstances exceptionnelles et inévitables, échappant au contrôle des parties et survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci, entraînent des conséquences importantes, avérées et objectives, sur l'exécution du contrat.

En cas d'annulation, la prime d'assurance n'est pas remboursable.

Annulation séjours groupes. Toute annulation émanant du client entraîne la perception des frais suivants :

- Plus de 42 jours avant le départ : 305 € en tout état de cause
 - De 42 à 29 jours avant le départ : 25% du montant du voyage
 - De 28 à 15 jours avant le départ : 35% du montant du voyage
 - De 14 à 08 jours avant le départ : 50% du montant du voyage
 - De 07 à 02 jours avant le départ : 75% du montant du voyage
 - Moins de 48 heures avant le départ : 100% du montant du voyage
- Les frais d'annulation peuvent être couverts en souscrivant l'assurance facultative proposée par MFV.

Annulation transport groupes. Toute annulation émanant du client entraîne la perception des frais suivants :

- Plus de 30 jours avant le départ : 37,50 €
- De 29 à 14 jours avant le départ : 25% du montant du voyage
- De 13 à 08 jours avant le départ : 50% du montant du voyage
- De 07 à 02 jours avant le départ : 75% du montant du voyage
- Moins de 48 heures avant le départ : 100% du montant du voyage

ARTICLE 12 - MODIFICATION DU FAIT DE MFV AVANT LE DEPART

Si, avant le départ, un événement extérieur, s'imposant à MFV au sens de l'article L. 211-13 du Code du tourisme, contraint MFV à modifier un élément essentiel du contrat conclu avec le client, MFV avertira le client le plus rapidement possible par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, et lui proposera soit une modification du voyage, soit un voyage de substitution. Le client pourra alors, soit accepter la modification proposée, soit résoudre le contrat. Le client qui opte pour la résiliation pourra obtenir le remboursement intégral des sommes versées dans les 14 jours au plus tard après la résolution du contrat. Sauf indication contraire, le client devra faire part de sa décision (acceptation de la modification ou résiliation) dans un délai maximal de 7 jours à compter de réception de l'information précitée. A défaut de réponse dans ce délai, le client sera réputé avoir accepté la modification proposée.

ARTICLE 13 - ANNULLATION DU FAIT DE MFV AVANT LE DEPART

MFV peut annuler le voyage avant le départ et, à défaut de solution de remplacement au tarif en vigueur, rembourser l'intégralité des sommes versées sans être tenu à une indemnisation supplémentaire lorsque MFV est empêché d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables. Dans les autres cas, si MFV décide d'annuler le voyage ou le séjour avant le départ et si les parties ne parviennent pas à un accord amiable sur une modification du voyage, MFV remboursera le client de l'intégralité des sommes versées ainsi qu'une indemnisation égale à la pénalité que celui-ci aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait. Le cas échéant, MFV procédera aux remboursements dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les 14 jours au plus tard après la résolution du contrat.

ARTICLE 14 - CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES ET INEVITABLES

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des modifications du déroulement du séjour lorsque celles-ci sont induites par un cas de force majeure impliquant la sécurité des voyageurs. Il s'entend essentiellement par cas de force majeure, les mauvaises conditions météorologiques. En de telles circonstances, l'organisateur s'efforcera de rechercher les solutions propres à surmonter les difficultés apparues et apporter aide et assistance au client en difficulté.

ARTICLE 15 - RESPONSABILITE

Lorsque le client constate la non-conformité d'un service de voyage, il doit la signaler au prestataire concerné pour que celui-ci puisse lui apporter une solution. Il doit aussi contacter notre service réservations à Saint-Malo au + (33) (0)2 99 40 78 10 . Les coordonnées du service sont également inscrites sur les documents de voyage. Si MFV confirme l'existence de la non-conformité, elle y remédie, sauf si cela est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés. Si elle n'y remédie pas, le client peut, soit y remédier lui-même et réclamer le remboursement des dépenses nécessaires, soit réclamer une réduction du prix appropriée, augmentée s'il y a lieu d'une indemnisation complémentaire en cas de dommage distinct, effectivement subi et justifié.

Lorsqu'une part importante des services de voyage réservés ne peut être fournie, MFV propose, sans supplément de prix pour le client, d'autres prestations appropriées, si possible de qualité égale ou supérieure. Elle accorde une réduction de prix appropriée si les prestations proposées sont de qualité inférieure à celle spécifiée dans le contrat. Le client ne peut refuser les prestations proposées que si elles ne sont pas comparables à celles prévues au contrat ou si la réduction de prix octroyée n'est pas appropriée.

Dans le cas où il est impossible de proposer d'autres prestations, le client peut prétendre s'il y a lieu, à une réduction du prix appropriée, éventuellement augmentée d'une indemnisation complémentaire.

MFV sera exonéré de toute responsabilité lorsque la non-conformité, l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat de voyage est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et inévitable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

ARTICLE 16 - RECLAMATION

Toute réclamation pour défaillance dans l'exécution du contrat de voyage doit être constatée sur place et adressée dans les plus brefs délais par lettre recommandée avec accusé de réception à Morvan Fils Voyages, Terminal Ferry du Naye, BP 30651, 35406 Saint-Malo Cédex. Toutes les pièces justificatives doivent être jointes au courrier de réclamation.

Après avoir saisi le service clients, et à défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont indiquées sur www.mtv.travel.

ARTICLE 17 - ASSURANCES

L'assurance annulation, bagages et l'assistance aux personnes n'est pas incluse dans nos séjours. Morvan Fils Voyages SAS propose une assurance multirisques qui devra être réservée le jour de l'inscription du groupe. Toutes les informations relatives à cette assurance sont disponibles sur simple demande.

ARTICLE 18 - DONNEES PERSONNELLES

La politique de Morvan Fils voyages, agent général Condor Ferries en matière de protection de la vie privée et informations sur les cookies est disponible sur notre site <https://www.condorferries.fr/protection-des-donnees>.

En application des Lois n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de portabilité des données le concernant (article 38 à 40 du RGPD).

Vous pouvez exercer votre droit en nous adressant votre demande à Morvan Fils Voyages, Terminal Ferry du Naye - BP 30651 - 35406 Saint-Malo Cédex.

ARTICLE 19 - DROIT APPLICABLE

Tout contrat conclu entre le client et Morvan Fils Voyages SAS est soumis au droit français.

Brittany Ferries



www.condorferries.fr

Journées et transport : Francyska au +33(0)299 200 308 - info.groupes@morvanvoyages.com

Séjours : Aurélie au +33(0)299 200 304 - sejours.groupes@morvanvoyages.com

Terminal Ferry du Naye. BP 30651 - 35406 Saint-Malo Cedex

